



EXTRAIT DU REGISTRE ...  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
SEANCE DU 11 AVRIL 2008

**PRESENTS :** M. Jean GRENET, Président ; MM. ETCHEGARAY, MILLET-BARBÉ, LABAYLE, Mme BISAUTA, M. GOUFFRANT, Mme GENTILI, MM. POMMIEZ, LOZANO, Délégués Titulaires de la Ville de Bayonne ; MM. ESPILONDO, MONDORGE, VOISIN, DAUBAGNA, ROUX, PAUL-DEJEAN, Mme JARRAUD-VERGNOLLE, M. Jacques VEUNAC, Délégués Titulaires de la Ville d'Anglet ; MM. BOROTRA, Michel VEUNAC, Jakes ABEBERRY, GRENADE, LAFITE, Délégués Titulaires de la Ville de Biarritz ; Mme DURRUTY, M. CAUSSE, Mme CASTEL, M. LACASSAGNE, Délégués Suppléants de la Ville de Bayonne ; M. CAZAUX, Mme GETTEN PORCHÉ, M. LIÉNARD, Délégués Suppléants de la Ville d'Anglet ; MM. POUEYTS, DOMÈGE, Mmes PRADIER, LANNEVERE, Délégués Suppléants de la Ville de Biarritz.

**ABSENTS OU EXCUSES :** M. BRISSON, Mme CONTRAIRES, Délégués Titulaires de la Ville de Biarritz ; M. CÉLAN, Délégué Suppléant de la Ville d'Anglet.

**PROCURATIONS :** M. BRISSON à M. DOMÈGE ; Mme CONTRAIRES à Mme LANNEVERE.

**SECRETARE DE SEANCE :** M. GOUFFRANT.

O/J N° 4 - ADMINISTRATION GENERALE.  
ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION.

Monsieur Jean GRENET, Président, présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Avant de procéder aux opérations de vote pour l'élection des 7 Vice-Présidents et 2 Conseillers, il est rappelé qu'« à chaque scrutin, nul n'est élu au premier ou au deuxième tour, s'il n'a pas obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Au troisième tour, la majorité relative suffit. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu ».

En application de ces dispositions, le Conseil est invité à procéder à l'élection des 7 Vice-Présidents.

- Election du premier Vice-Président :

Y a-t-il des candidats ?

Monsieur GRENET propose la candidature de Monsieur Didier BOROTRA.

Les résultats du vote sont les suivants :

➤ Nombre de Conseillers Communautaires participant au vote	24
➤ Suffrages exprimés	24
➤ Majorité absolue	13

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

de Bayonne le

14 AVR. 2008

Affiché le

14 AVR. 2008

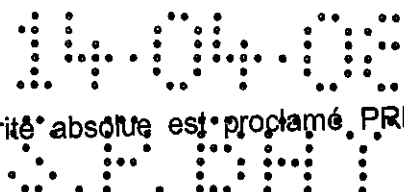


Jean GRENET

A OBTENU :

Monsieur Didier BOROTRA : 24 voix.

Monsieur Didier BOROTRA ayant obtenu la majorité absolue est proclamé PREMIER VICE-PRESIDENT.



• Election du deuxième Vice-Président :

Y a-t-il des candidats ?

Monsieur GRENET propose la candidature de Monsieur Jean ESPILONDO.

Les résultats du vote sont les suivants :

➤ Nombre de Conseillers Communautaires participant au vote	24
➤ Suffrages exprimés	23
➤ Majorité absolue	12

A OBTENU :

Monsieur Jean ESPILONDO : 23 voix.

Monsieur Jean ESPILONDO ayant obtenu la majorité absolue est proclamé DEUXIEME VICE-PRESIDENT.

• Election du troisième Vice-Président :

Y a-t-il des candidats ?

Monsieur GRENET propose la candidature de Monsieur Henri LABAYLE.

Les résultats du vote sont les suivants :

➤ Nombre de Conseillers Communautaires participant au vote	24
➤ Suffrages exprimés	23
➤ Majorité absolue	12

A OBTENU :

Monsieur Henri LABAYLE : 23 voix.

Monsieur Henri LABAYLE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé TROISIEME VICE-PRESIDENT.

• Election du quatrième Vice-Président :

Y a-t-il des candidats ?

Monsieur GRENET propose la candidature de Monsieur Michel VEUNAC.

Les résultats du vote sont les suivants :

➤ Nombre de Conseillers Communautaires participant au vote	24
➤ Suffrages exprimés	24
➤ Majorité absolue	13

A OBTENU :

Monsieur Michel VEUNAC : 24 voix.

Monsieur Michel VEUNAC ayant obtenu la majorité absolue est proclamé QUATRIEME VICE-PRESIDENT.

- Election du cinquième Vice-Président :

Y a-t-il des candidats ?

Monsieur GRENET propose la candidature de Monsieur Guy MONDORGE

Les résultats du vote sont les suivants :

➤ Nombre de Conseillers Communautaires participant au vote	24
➤ Suffrages exprimés	24
➤ Majorité absolue	13

A OBTENU :

Monsieur Guy MONDORGE : 24 voix.

Monsieur Guy MONDORGE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé CINQUIEME VICE-PRESIDENT.

- Election du sixième Vice-Président :

Y a-t-il des candidats ?

Monsieur GRENET propose la candidature de Monsieur Christian MILLET-BARBÉ.

Les résultats du vote sont les suivants :

➤ Nombre de Conseillers Communautaires participant au vote	24
➤ Suffrages exprimés	24
➤ Majorité absolue	13

A OBTENU :

Monsieur Christian MILLET-BARBÉ : 24 voix.

Monsieur Christian MILLET-BARBÉ ayant obtenu la majorité absolue est proclamé SIXIEME VICE-PRESIDENT.

- Election du septième Vice-Président :

Y a-t-il des candidats ?

Monsieur GRENET propose la candidature de Monsieur Pierre GRENADE.

Les résultats du vote sont les suivants :

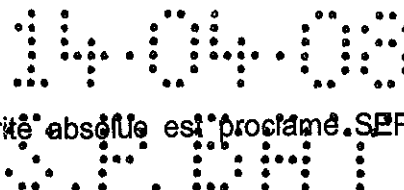
➤ Nombre de Conseillers Communautaires participant au vote	24
➤ Suffrages exprimés	24
➤ Majorité absolue	13

...

A OBTENU :

Monsieur Pierre GRENADE : 24 voix

Monsieur Pierre GRENADE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé SEPTIEME VICE-PRESIDENT.



En application des dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de procéder à l'élection des 2 Conseillers qui siègeront au Bureau :

- Election du Premier Conseiller siégeant au Bureau :

Y a-t-il des candidats ?

Monsieur GRENET propose la candidature de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY.

Les résultats du vote sont les suivants :

➤ Nombre de Conseillers Communautaires participant au vote	24
➤ Suffrages exprimés	24
➤ Majorité absolue	13

A OBTENU :

Monsieur Jean-René ETCHEGARAY : 24 voix.

Monsieur Jean-René ETCHEGARAY ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu pour siéger au Bureau.

- Election du Deuxième Conseiller siégeant au Bureau :

Monsieur GRENET propose la candidature de Monsieur Jean-Pierre VOISIN.

Les résultats du vote sont les suivants :

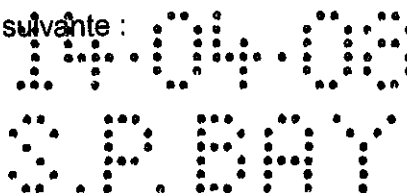
➤ Nombre de Conseillers Communautaires participant au vote	24
➤ Suffrages exprimés	24
➤ Majorité absolue	13

A OBTENU :

Monsieur Jean-Pierre VOISIN : 24 voix.

Monsieur Jean-Pierre VOISIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu pour siéger au Bureau.

Le Bureau est donc composé de la façon suivante :



➤ Président :

- Monsieur Jean GRENET

➤ Vice-Présidents :

- |                            |                                 |
|----------------------------|---------------------------------|
| • Premier Vice-Président   | Monsieur Didier BOROTRA         |
| • Deuxième Vice-Président  | Monsieur Jean ESPILONDO         |
| • Troisième Vice-Président | Monsieur Henri LABAYLE          |
| • Quatrième Vice-Président | Monsieur Michel VEUNAC          |
| • Cinquième Vice-Président | Monsieur Guy MONDORGE           |
| • Sixième Vice-Président   | Monsieur Christian MILLET-BARBÉ |
| • Septième Vice-Président  | Monsieur Pierre GRENADE         |

➤ Conseillers Communautaires :

- |                       |                               |
|-----------------------|-------------------------------|
| • Premier Conseiller  | Monsieur Jean-René ETCHEGARAY |
| • Deuxième Conseiller | Monsieur Jean-Pierre VOISIN   |

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ